
DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA FONCTION PUBLIQUE

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

N° 04 /MFP/ DGFP/DC

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance des candidats déclarés admis aux concours directs, de recrutement et de recrutement exceptionnels organisés aux titres des années 2021 et 2022, n'ayant pas pris part aux visites médicales desdits concours, qu'il est ouvert à titre exceptionnel, une séance à l'intention des retardataires, **à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS), les mercredi 03, jeudi 04 et vendredi 05 mai 2023**, délai de rigueur.

À cet effet, les intéressés sont invités à se connecter sur le site internet du Ministère de la Fonction Publique www.fonctionpublique.gouv.ci, pour imprimer **leur fiche de visite médicale en deux (02) exemplaires**, en renseignant leur numéro d'inscription.

Fait à Abidjan, le 24 AVR 2023



SORO Gninagafol